

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le

## RN162 - Déviation de Moulay-Mayenne – section Nord Démarrage des travaux en janvier 2019

**Les travaux de la section Nord de la déviation de Moulay-Mayenne débutent en janvier 2019. Longue de 3.6 km, il s'agit de la troisième et dernière section de la déviation (11,2 km au total). Elle permettra de relier la section centrale de la déviation à la RN12. Il s'agit d'une route à deux voies (une voie par sens), comprenant un passage inférieur pour rétablir la voie de la Conillère à Aron et un viaduc pour franchir la vallée de la Villette. Les travaux, d'une durée prévisionnelle de 3 ans, commenceront par les opérations de dégagement des emprises en janvier/février, suivies de fouilles archéologiques au printemps.**

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, assure la maîtrise d'ouvrage du projet de la déviation de Moulay-Mayenne sur la RN162. Cette opération, d'un montant de 22 M€, est inscrite au contrat de plan Etat-Région 2015-2020. Elle est cofinancée par l'État (80%), la Région Pays de la Loire (5%), le Département de la Mayenne (10 %) et la Communauté de communes Mayenne Communauté (5%).

Retrouvez toutes les informations sur les travaux à compter du 7 janvier 2019 sur le [site Internet de la DREAL Pays de la Loire/ Rubrique Infrastructures de transport](#).



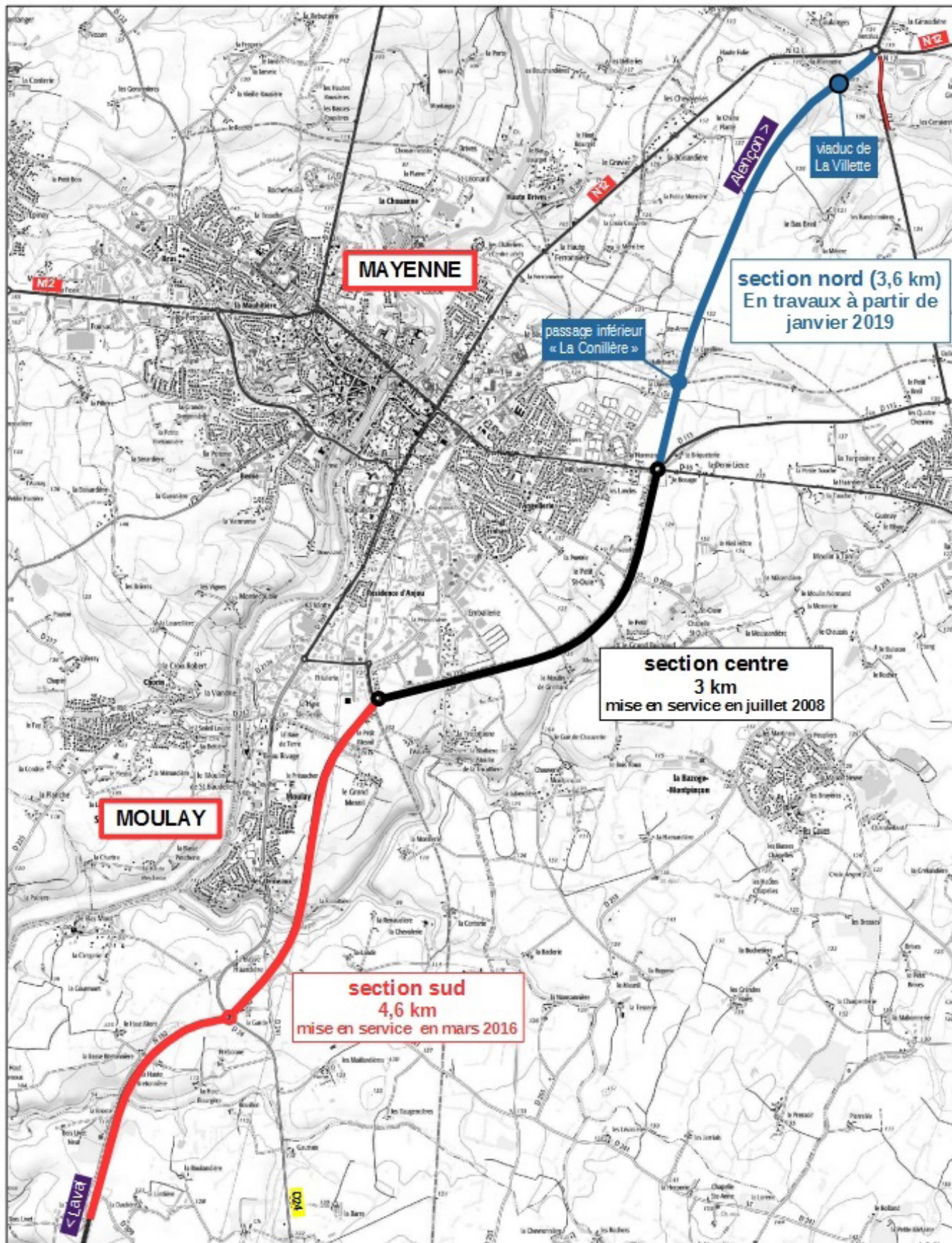
### Pour en savoir plus :

La déviation permet de libérer les communes de Moulay et Mayenne du trafic de transit. Elle vise les objectifs suivants :

- Améliorer la qualité de vie des riverains dans la traversée des communes de Moulay et Mayenne, en particulier sur le plan de la sécurité et du bruit ;
- Fluidifier la circulation pour optimiser les temps de parcours ;
- Améliorer la sécurité des usagers.

Elle est composée de 3 sections :

- La section centrale bidirectionnelle (3 km) ouverte à la circulation en juillet 2008 ;
- La section sud (4,6 km), avec une partie en 2x2 voies au sud de la RD24 et une section à 2 voies (chaussées séparées) entre la RD24 et la section centrale, mise en service en mars 2016 ;
- La section nord dont les travaux vont débuter.



Préfecture des Pays de la Loire  
 6 quai Ceineray - BP 33515  
 44 035 NANTES  
 Service de la communication interministérielle  
 02 40 41 20 91 / 92  
[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)  
[www.pays-de-la-loire.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.gouv.fr)

